



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 13/08/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Levée du niveau 3 du plan national Canicule

Retour à la veille saisonnière

Depuis le 12 août 2020 à 16h, le département de la Creuse a été placé en vigilance verte « canicule ». Compte tenu de la baisse des températures communiquée par Météo-France pour ces prochains jours, Magali DEBATTE, Préfète de la Creuse annonce la levée du niveau 3 du plan national canicule dans le département de la Creuse à compter du jeudi 13 août 2020.

Les services de l'État restent mobilisés sur cette période de chaleur estivale. En particulier, la délégation territoriale de la Creuse de l'agence régionale de santé, reste vigilante pour prendre en charge d'éventuelles conséquences sanitaires tardives de la vague de chaleur.

Le dispositif de veille saisonnière, assurant la surveillance quotidienne des prévisions météorologiques et des indicateurs de l'activité sanitaire, reste activé.

Toutefois la situation fortement orageuse d'été nécessite une vigilance particulière de la part de tous, et en particulier des usagers de la route.

Tout nouveau changement de situation sera communiqué à l'ensemble des acteurs et publics concernés.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse